



Découverte de cuisines du monde

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice ;
- Etre en possession de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement :
 - « Cuisine : niveau 2 »

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement vise à rendre l'étudiant capable de réaliser des préparations originales s'inspirant de cuisines internationales et de les interpréter selon nos traditions gustatives en respectant la modernité des techniques et des tendances dans la restauration.

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Découverte de cuisines du monde ».